

Guingamp, le 08 JAN. 2020

Monsieur le Maire
Mairie de Plouisy
4, rue de la mairie
22200 PLOUSY

Affaire suivie par :
Service Urbanisme
Juliette MOREAU
Tel : 02.96.55.99.53
j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 13
Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Monsieur le Maire,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy

Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement

Le Vice-Président
Philippe COULAS



Pièce jointe :
– Notice de présentation

Guingamp, le 08 JAN. 2020

Monsieur le Président
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de
Guingamp
1, Place du Champ au Roy
22200 GUINGAMP

Affaire suivie par :

Service Urbanisme

Juliette MOREAU

Tel : 02.96.55.99.53

j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 12

Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Monsieur le Président,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy

Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement
Le Vice-Président
Philippe COUAT



Pièce jointe :

- Notice de présentation

Guingamp, le 08 JAN. 2020

Madame la Sous-Préfète
Sous-Préfecture de Guingamp
34, rue Maréchal Joffre
22200 GUINGAMP

Affaire suivie par :
Service Urbanisme
Juliette MOREAU
Tel : 02.96.55.99.53
j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 11
Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Madame la Sous-Préfète,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy

Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame la Sous-Préfète, l'expression de mes sentiments distingués.

Pièce jointe :
– Notice de présentation

Le Vice-Président
Philippe COULAU



Guingamp, le 08 JAN. 2020

Au Préfet
Préfecture des Côtes d'Armor
11, Place du Général de Gaulle
22000 SAINT-BRIEUC

Affaire suivie par :

Service Urbanisme

Juliette MOREAU

Tel : 02.96.55.99.53

j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 10

Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Madame, Monsieur,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

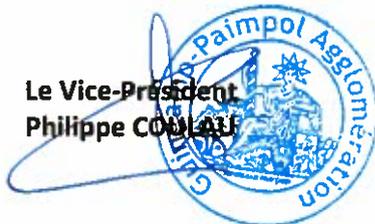
Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy

Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président
Philippe COULAZ



Pièce jointe :

- Notice de présentation

Guingamp, le 08 JAN. 2020

Monsieur le Directeur
Direction Départementale des Territoires et de la
Mer
1, rue du Parc
CS 52256
22022 SAINT-BRIEUC Cedex

Affaire suivie par :
Service Urbanisme
Juliette MOREAU
Tel : 02.96.55.99.53
j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 3
Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Monsieur le Directeur,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

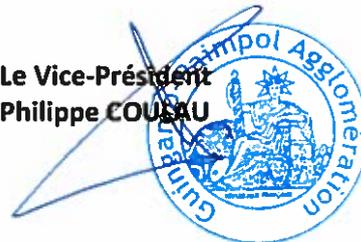
25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy

Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pièce jointe :
– Notice de présentation

Le Vice-Président
Philippe COUSAU



Guingamp, le 08 JAN. 2020

Madame la Directrice
Unité territoriale de Guingamp-Rostrenen
Direction Départementale des Territoires et de la
Mer
30, rue Marcel Sanguy
22110 ROSTRENEN

Affaire suivie par :
Service Urbanisme
Juliette MOREAU
Tel : 02.96.55.99.53
j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 8
Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Madame la Directrice,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy

Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président
Philippe COLLAU



Pièce jointe :
– Notice de présentation

Guingamp, le 08 JAN. 2020

Monsieur le Président
Conseil Régional de Bretagne
283, Avenue du Général Georges Patton
CS 21101
35711 RENNES Cedex 7

Affaire suivie par :

Service Urbanisme

Juliette MOREAU

Tel : 02.96.55.99.53

j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 7

Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Monsieur le Président,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

**25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy**

Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pièce jointe :

- Notice de présentation

**Le Vice-Président
Philippe COLLET**



Guingamp, le 08 JAN. 2020

Monsieur le Président
Autorité Organisatrice des Transports
283, Avenue du Général Georges Patton
CS 21101
35711 RENNES Cedex 7

Affaire suivie par :

Service Urbanisme

Juliette MOREAU

Tel : 02.96.55.99.53

j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 6

Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Monsieur le Président,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy

Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pièce jointe :

- Notice de présentation

Le Vice-Président
Philippe COULAU



Guingamp, le 08 JAN. 2020

Monsieur le Président
Conseil Départemental
9, Place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

Affaire suivie par :
Service Urbanisme
Juliette MOREAU
Tel : 02.96.55.99.53
j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 5

Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Monsieur le Président,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouvelles, situés à Pen Duo Bihan.

Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy

Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président
Philippe COULAU



Pièce jointe :
– Notice de présentation

Guingamp, le 08 JAN. 2020

Monsieur le Président
Chambre d'agriculture
4, Avenue Chalutier Sans Pitié
BP 540
22195 PLERIN

Affaire suivie par :
Service Urbanisme
Juliette MOREAU
Tel : 02.96.55.99.53
j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 4
Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Monsieur le Président,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy

Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président,
Philippe COULAU



Pièce jointe :
– Notice de présentation

Guingamp, le 08 JAN. 2020

Monsieur le Président
Chambre de Commerce et d'Industrie
16, Rue de Guernesey
CS 10514
22005 SAINT-BRIEUC Cedex 1

Affaire suivie par :

Service Urbanisme

Juliette MOREAU

Tel : 02.96.55.99.53

j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 3

Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Monsieur le Président,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy

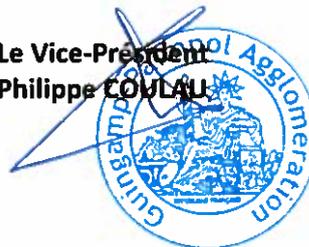
Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pièce jointe :

- Notice de présentation

Le Vice-Président
Philippe COULAU



Guingamp, le 08 JAN. 2020

Monsieur le Président
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Campus de l'artisanat et des métiers
CS 90051
22440 PLOUFRAGAN

Affaire suivie par :
Service Urbanisme
Juliette MOREAU
Tel : 02.96.55.99.53
j.moreau@guingamp-paimpol.bzh

Lettre recommandée avec accusé réception

Réf. : 2020/PC/JM/n° 2
Objet : Mise en compatibilité du PLU de Plouisy – examen conjoint

Monsieur le Président,

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plouisy.

Cette procédure vise à permettre le développement et l'adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI – Les Nouelles, situés à Pen Duo Bihan.

Cette mise en compatibilité fera l'objet d'un examen conjoint de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération, de la commune et des personnes publiques associées, le :

25 février 2020 à 14 heures
En mairie de Plouisy

Aussi, je vous transmets une notice de présentation du projet et de l'évolution des pièces du PLU.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président
Philippe COLLAU



Pièce jointe :
– Notice de présentation